

# Proximité et préférences dans les échanges internationaux de biens et services culturels

Faute de sources adéquates et d'appréciation pertinente des facteurs d'échanges, la mesure et la compréhension des échanges internationaux des biens et services culturels sont des exercices difficiles à réaliser et finalement très rarement effectués, surtout de manière systématique. Les travaux statistiques menés par le DEPS au niveau national et maintenant communautaire ainsi que les résultats de la recherche conduite à sa demande par une équipe de chercheurs autour du CEPPI<sup>1</sup>, constituent une base solide pour une réflexion de nature stratégique. Il est en effet essentiel d'identifier les déterminants des échanges de produits et services culturels si l'on veut esquisser une stratégie d'insertion des acteurs français dans les échanges internationaux et plus largement définir les conditions d'une véritable diversité culturelle. La consommation des biens et services culturels constitue un indicateur des goûts et des préférences et, par là, influence les flux d'échanges globaux entre nations. Si la performance des industries culturelles à l'international va de pair avec des performances économiques plus générales sur les marchés internationaux, l'enjeu de ces industries culturelles dépasse la seule culture.

## Les échanges culturels : distance et proximité culturelle

Différentes formes de proximité affectent le commerce international. Parmi elles, le fait de partager une langue et les anciens liens coloniaux ont fait l'objet d'un grand nombre de recherches. Il a été mis en évidence que la proximité linguistique tend à favoriser le commerce entre les pays : avoir une langue en commun accroît les flux d'échanges de 65 % environ.

De même, les relations nouées entre pays au cours de l'histoire, en particulier lors de la période coloniale, peuvent également encourager le commerce international. En outre, le pays colonisé ayant souvent adopté le cadre institutionnel du pays colonisateur, la similarité des règles légales et des systèmes administratifs qui en résulte permet un accroissement de la sécurité des transactions et une réduction des coûts de communication, ce qui tend à favoriser le commerce international.

Des relations favorables aux échanges peuvent passer également par l'existence d'effets de réseaux sur le commerce, qu'il s'agisse de réseaux d'affaires ou de réseaux sociaux. À cet égard, le volume des flux migratoires peut influencer sur le commerce bilatéral. Les immigrants participent de différentes façons au développement du commerce entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil : en conservant, au moins en partie, une préférence pour les biens produits dans leur pays d'origine, ce qui engendre une demande supplémentaire ; en diffusant ces goûts au sein du pays d'accueil ; en étant à même d'établir des relations commerciales avec leur pays d'origine car la maîtrise de la langue, de la culture et des pratiques juridiques leur permet d'être plus au fait des opportunités et des besoins, et mieux connectés aux réseaux d'affaires. Enfin, plus généralement, on a pu mettre en évidence que plus les citoyens

**François Rouet**

Chargé d'études

Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)

MCC / Délégation au développement et aux affaires internationales

d'un pays ressentent de la confiance à l'égard des citoyens d'un autre pays, plus les échanges économiques étaient importants. Tous ces facteurs sont susceptibles d'avoir, entre autres, une influence sur les préférences culturelles.

## Les déterminants des échanges de biens culturels...

Au niveau global, les liens coloniaux, la contiguïté et la langue commune ont un effet positif, mais l'effet de la distance géographique est, lui, négatif. Le fait que les coûts de transaction aient sur le commerce un impact négatif plus faible pour les biens culturels que pour les autres biens semble un résultat très solide. Par contre, le PIB du pays exportateur a un impact positif sur le commerce culturel, les liens coloniaux augmentent – toutes choses égales par ailleurs – le commerce bilatéral de 33 %, la frontière commune de 85 % et la langue commune de 56 %, ce dernier impact étant supérieur pour les biens culturels.

Au niveau sectoriel, deux influences – celle du PIB et celle des variables relatives à la proximité culturelle (liens coloniaux, frontière commune et langue commune) – diffèrent selon les secteurs : alors que les liens coloniaux influencent positivement les échanges dans les secteurs des biens du patrimoine, des journaux et périodiques et des arts visuels, leur influence est, de façon assez surprenante, négative pour les médias audiovisuels. Pour les secteurs « livres, journaux et périodiques et autres imprimés », le partage d'une frontière et/ou d'une langue favorise le commerce. À la différence des médias enregistrés, les arts visuels et les médias audiovisuels ne sont pas influencés par le partage d'une langue officielle. Une frontière commune a un impact positif sur les flux au sein des secteurs des arts visuels et des médias audiovisuels mais n'influence pas le secteur des médias enregistrés.

## ... et de services culturels

La plupart des études mettent en évidence un effet négatif de la distance sur les flux de services. L'explication en est peut-être que la distance rend compte de similarités dans les préférences des consommateurs, similarités d'autant plus grandes que les pays sont proches sur le plan géographique. Au début des années 2000, les flux de services représentaient plus de 20 % des échanges internationaux, part qui devrait continuer à croître compte tenu du développement des TIC. Malgré leur poids significatif et croissant dans les échanges et quels que soient les services – culturels ou non –, ces transactions sont mal enregistrées et l'on dispose de peu de statistiques<sup>2</sup> faute de nomenclature normalisée. Au sein des

échanges mondiaux de services, le commerce de « services audiovisuels et connexes » ainsi que les « autres redevances et droits de licence » ne représentent qu'une part encore minime mais fortement croissante.

Les échanges de services culturels, contrairement à ce qui se passe pour les services en général, tendent à se réduire lorsqu'il y a partage d'une frontière commune ; mais ils restent néanmoins positivement influencés par le partage d'une langue officielle. La langue commune semble donc être l'une des variables à l'influence la plus robuste sur les échanges culturels. Cette variable a presque systématiquement un impact positif et très net lorsque l'on prend en compte les spécificités des pays importateurs et exportateurs.

### Les effets frontières pour les biens et services culturels

Une autre manière d'envisager les échanges internationaux consiste à se poser la question de « l'effet frontière », c'est-à-dire de l'effet du franchissement des frontières nationales sur les échanges. Les recherches menées sur ce sujet tant entre le Canada et les États-Unis qu'au sein de l'Union européenne suggèrent des effets frontières assez élevés en dépit du processus d'intégration économique et

parfois de la langue commune. Ces effets ne s'expliquant que partiellement par les barrières commerciales formelles aux échanges (droits de douane...), il reste une place pour les différences culturelles qui poussent les individus à accorder une certaine préférence – à prix égal – aux productions nationales. Mesurer les effets frontières pour les biens et services culturels permet en partie de mesurer ces différences culturelles. Si l'impact des frontières nationales provient de différences culturelles entre les pays, on doit donc trouver un effet frontière dans les échanges de biens culturels, qui peuvent alors devenir une sorte de « traceur » des préférences culturelles.

On constate pour le cinéma<sup>3</sup> que l'effet frontière est très important : en moyenne, les entrées pour les films nationaux sont près de dix fois supérieures à la valeur attendue. Cela traduit le fait que malgré le développement des échanges internationaux et la montée en puissance de l'industrie cinématographique américaine sur le plan mondial, la préférence pour la production nationale reste forte. L'hypothèse selon laquelle les différences culturelles seraient l'une des causes probables de l'existence de l'effet des frontières nationales sur le commerce de biens en général s'en trouve dès lors renforcée.

Enfin, la préférence relative des spectateurs français pour les films nationaux ou, dit autrement, le niveau de « fermeture » du marché français, n'est pas supérieure à celle des autres pays. Au contraire, le marché français est plutôt légèrement plus ouvert que les autres marchés. Ceci peut surprendre au premier abord, dans la mesure où la France est l'un des rares pays où la part de marché du cinéma domestique reste importante mais ce résultat s'explique par le fait que la production y est importante. Eu égard à un effet frontière pour la France relativement proche de celui obtenu pour les États-Unis, on peut considérer que les politiques d'aide publique n'entraînent pas de distorsions dans la consommation des films par les spectateurs français. L'existence d'un volume élevé de production favorisé par les systèmes de soutien n'implique pas un niveau plus faible d'importations de films étrangers mais plutôt un niveau de consommation globale de films plus élevé, dont bénéficient les films étrangers.

Appliquer aux échanges de biens et services culturels des modélisations et des méthodes utilisées pour étudier les échanges globaux s'avère possible et fructueux. Les résultats obtenus stimulent la réflexion sur la manière dont le culturel interfère avec l'économie dans un contexte d'ouverture continue des échanges, de mondialisation économique mais aussi de perpétuation des spécificités et de maintien de la diversité.

## >>>>> Le cas du cinéma

Les données de l'Unesco, pour la période 1970-1999, portent sur les importations bilatérales de films en provenance des principaux pays producteurs (États-Unis, France, Allemagne, Russie, Japon, Inde, Hongkong, Royaume-Uni et Italie) mais aussi sur les productions nationales.

Elles permettent d'établir que les flux de films sont moins affectés par la distance que les flux concernant le reste des biens manufacturés, et confirment le poids fondamental de la langue commune et du lien colonial. Toutefois les spécificités nationales génèrent des « effets fixes » qui peuvent être appréciés de manière relative : ainsi, certains pays importateurs, ayant un goût particulier pour le cinéma, importent beaucoup de films de toutes origines au contraire d'autres mal équipés en salles ou en réseaux de distribution.

Une langue commune ou un lien colonial augmente de 70 % la part de marché d'un pays exportateur dans les pays qui partagent l'un ou l'autre avec lui. À ce titre, la communauté francophone dispose d'un réel avantage économique en termes d'échanges cinématographiques : la France, comme la Grande-Bretagne et les États-Unis notamment, bénéficie des liens créés par les mouvements historiques de population, la similarité des institutions et des pratiques culturelles. Si les effets des variables « lien colonial » et « lien linguistique » peuvent être très clairement séparés pour la France, ils se cumulent dans la plupart des cas : on constate en effet que dans une ancienne colonie française où l'on continue de parler le français, la part de marché des films français est multipliée par près de trois comparativement à un pays où la langue n'est pas le français et qui n'a jamais été une colonie française.

1. Cet article reprend des analyses publiées par le ministère de la Culture (DDAI/DEPS) dans « Les flux d'échanges internationaux de biens et services culturels : déterminants et enjeux », *Culture études*, 2, 2007, qui fait la synthèse de la recherche menée dans le cadre du CEPII par T. Mayer, A.-C. Disdier, S. Tai, et L. Fontagné. Téléchargeable sur <http://www.culture.gouv.fr/deps>

2. Plusieurs bases (OCDE, Eurostat, CEPII) fournissent des données à partir d'une seule et même source : les balances des paiements des différents pays.

3. À partir de la base AUVIS d'Eurostat.